**Lettre ouverte, au Président de la République et à la Première Ministre sur la nécessité de mettre en place une politique nationale sportive et un plan d’action pour relancer les sports congolais durant la période 2024-2028**

**A son Excellence Monsieur le Président de la République,**

**A Madame le Premier Ministre,**

Excellences,

Il paraitra assez surprenant que cette lettre soit adressée à deux personnalités politiques de notre Pays en même temps, mais la suite seule dégagera le sens de ce choix.

Pour faire une brève introduction de cette rédaction, j’avance sans hésiter une problématique : le sport congolais est malade. Et la crainte serait de voir cette situation demeurer alors que le Pays dispose déjà des solutions pour sortir ce secteur du gouffre.

**« L’arbre qui cache la forêt »**

Ne soyons pas aveuglés par les quelques performances que nous voyons çà et là à travers des disciplines sportives ou athlètes. Ces performances trouvent leur raison dans une chose : **la RDC dispose de grands talents sportifs dans plusieurs domaines**. Et il est important de saluer l’encadrement des dirigeants sportifs actuels et de leurs fédérations sportives. Il faudra aussi saluer tous ces jeunes congolais vivant à l’étranger qui reviennent appuyer nos sélections nationales alors qu’ils ont bénéficié de la formation et de l’encadrement des Pays qui avaient recueilli leurs parents.

La RDC ne peut pas se contenter « toujours » des talents qu’elle n’a pas formés. Elle doit aussi sortir de ces critiques habituelles sur des installations sportives mal entretenues, des sélections nationales mal équipées, des problèmes de prime pour nos athlètes, des disciplines sportives abandonnées à leur triste sort etc…

**Les solutions**

La maladie est diagnostiquée et je pourrais citer sans ambages les grands axes ou remèdes pour soigner ce secteur : **Organisation - Infrastructures - Financement – Formation.**

Si j’ai associé Madame le Premier Ministre à cette correspondance, vous conviendrez Monsieur le Président, que c’est l’autorité choisie par la Loi Sportive pour l’activation de certaines clés importantes au développement des sports. Bien plus, le vœu de la RDC d’organiser une compétition majeure de football requiert l’autorité et le dynamisme du Chef du Gouvernement à l’exemple de la Côte d’Ivoire qui a réussi la meilleure CAN de toute l’histoire. Cela sans négliger l’apport influent et le suivi permanent du Ministre sectoriel.

Dans la quête des solutions, le Chef de l’Etat avait initié en 2022 l’idée des Etats Généraux des Sports que le Gouvernement avait organisés avec brio par le biais du Ministère des Sports. Les recommandations de ces assises demeurent la base pour le redécollage de notre Sport et la mise en place d’une véritable **« Politique Sportive »**. Il suffira à cet effet de **décliner** ces recommandations, les rendre plus pratiques et les couler sous forme de programme pour le Gouvernement.

Cette recherche des solutions a conduit l’Etat congolais à se lancer aussi dans une campagne de construction, de modernisation et de réhabilitation des édifices sportifs. Le cas des Complexes Stade des Martyrs et Tata Raphael, ce dernier est même doté à ce jour d’un site d’accueil ; l’érection de Kinshasa Arena et d’autres projets en province grâce au PDL-145T, une initiative très portée par Madame le Premier Ministre. Reste à améliorer ce programme d’infrastructures et à surtout protéger ces acquis par une meilleure utilisation et gestion.

**Déclinaisons des 4 axes de solutions**

Les solutions sont bien simples, car contenues dans la Loi Sportive et évoquées lors des Etats Généraux des Sports de 2022. Elles appellent un sens managérial élevé dans ses contenus, des changements sérieux, une meilleure organisation ; mais surtout l’implication personnelle du Chef de l’Etat et celle du Premier Ministre.

Sans être exhaustif, la déclinaison suivante peut être faite pour la période **2024-2028** et permettre au Gouvernement de la RDC de lancer de solides bases du développement de notre sport national et attendre des résultats directs dans certains secteurs :

1. **Poursuite de la Politique « Infrastructures sportives » et Gestion des Infrastructures :** Les ETD doivent se lancer dans cette œuvre à l’échelon inférieur, car l’apprentissage et la détente au niveau de nos quartiers, communes ou secteurs ne se font pas dans de grands stades. La création et le développement des cercles culturels et sportifs à travers le Pays permettent la pratique du sport des masses et des disciplines individuelles et de combat.

La mise en place de la Régie de Gestion des Infrastructures Sportives avec un management efficace et un financement mixte (Etat et Sponsors) n’est pas à négliger.

1. **Financement du sport :** Dans l’ère moderne, l’Etat n’est plus le seul sponsor des sports et la loi congolaise avait prévu un mécanisme de secours : le Fonds National de Promotion des Sports. Cet établissement, à l’exemple de ce qui est pratiqué aujourd’hui dans plusieurs pays développés tire **ses ressources de la parafiscalité**. Mais une meilleure réflexion pourrait étendre ses ressources dans une certaine redevance et aussi dans des opérations commerciales créées par la pratique des sports.

L’autre source de financement et qui est très en vogue en ce jour est le sponsoring. **Un effort législatif et des mesures incitatives** doivent être mises en place pour que des subventions tombent dans les caisses des clubs et structures sportives, et qu’au final **une véritable économie des sports se développe en RDC**. L’Etat doit aussi envisager la promotion et la protection du mécénat dans les activités sportives sous l’encadrement du FNPS.

1. **Formation des cadres et des athlètes :** Création de l’Académie nationale des sports – Réorganisation de l’Administration des Sports et des Fédérations sportives – Meilleure Coopération avec le Comité Olympique Congolais.
2. **Soutien aux Clubs et Fédérations Sportives** dans la création ou l’organisation des championnats nationaux dans des disciplines sportives ayant atteint une certaine maturité dans leur organisation.
3. **Compétitions internationales à organiser :** Le Gouvernement doit se fixer une liste des compétitions sportives internationales à organiser avec l’idée de booster la discipline concernée, d’avoir des retombées financières et économiques et mais surtout obtenir une visibilité à l’international. Des compétitions telles le CHAN comme prélude à l’organisation de la CAN de football, le Tour Cycliste de la RDC, le championnat d’Afrique de handball ou encore un open international de Golf, car cette discipline a l’avantage de réunir les décideurs et hommes d’affaires etc…

Ce plan est à résumer comme un début de solution directe aux problèmes du sport congolais et peut être amélioré ou sujet à critique. Une meilleure explication et conjugaison de ces solutions sont contenues dans un document plus élaboré que nous mettrons à la disposition de notre Gouvernement et de tout lecteur sérieux et attiré par un changement profond dans ce secteur.

Dickson YALA KIANGANI